



**PRÉFET
DU BAS-RHIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 24 septembre 2020

Centrale de géothermie profonde à Vendenheim : la préfecture demande à Fonroche Géothermie d'engager des investigations complémentaires de terrain

Ce jeudi 24 septembre, la préfecture du Bas-Rhin a réuni les services de l'État, élus, et associations composant la commission de suivi du site géothermique de Vendenheim. Elle demande que des investigations complémentaires de terrain soient menées par Fonroche Géothermie à partir du 1er octobre prochain pour définir les conditions d'un démarrage sécurisé de la centrale géothermique de Vendenheim.

Installé sur l'ancienne raffinerie de Reichstett - Vendenheim, le site Fonroche Géothermie a pour ambition de devenir la première centrale française de production électricité-chaleur de la filière géothermie haute température. Elle doit permettre d'alimenter en électricité l'équivalent de 10.000 logements, auxquels s'ajoute l'alimentation, en chaleur directe, de l'équivalent de 26.000 logements ou de 70 ha de serres agricoles et de piscicultures. Les performances de cette énergie renouvelable, puisée et distribuée localement sans recours à des moyens de transport carbonés, constitue un levier majeur dans le défi de la transition énergétique.

Si la géothermie profonde est indéniablement une chance pour le territoire, elle doit toutefois être strictement encadrée et menée dans des conditions de sécurité optimales.

C'est pourquoi, suite à l'évènement sismique du 12 novembre 2019, et par principe de précaution, les opérations d'injection d'eau sur le site de Vendenheim ont été immédiatement et jusqu'alors stoppées, en application de l'arrêté d'autorisation initiale.

La préfecture a demandé à la société Fonroche d'analyser les circonstances de l'évènement sismique et de définir les mesures de sécurité complémentaires préalables à l'éventuelle reprise des opérations. La préfecture a ensuite soumis l'analyse fournie par Fonroche à une tierce expertise, menée par l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris) et le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM). Un ensemble de données a été intégré à leurs réflexions, notamment celles issues de l'étude sismologique produite par l'École et observatoire des sciences et de la terre (Eost).

Il ressort de cette tierce expertise que l'ensemble des données disponibles actuellement ne permet pas de conclure à l'existence, ou non, d'un lien de causalité entre les opérations de géothermie menées à Vendenheim et l'activité sismique survenue à Strasbourg le 12 novembre 2019.

Afin de lever toutes les hypothèses persistantes, l'Ineris et le BRGM ont notamment recommandé de renforcer le réseau de surveillance sismique, aujourd'hui opérationnel, ainsi que la connaissance des compartiments hydrogéologiques.

À cet effet, la préfète du Bas-Rhin autorise à partir du 1^{er} octobre 2020, la réalisation de tests de traçage visant à mieux connaître les conditions de circulation naturelle de l'eau en profondeur. Il s'agit de vérifier, par l'injection d'un produit coloré et inerte, que l'eau géothermale circule bien selon les prévisions, sans accumulation de tensions dans le sous-sol qui pourraient être de nature à créer des mouvements sismiques ressentis en surface.

Cette décision a été prise en très étroite concertation avec les maires de Vendenheim, Reichstett, et Strasbourg, avec la présidente de l'Eurométropole, et après consultation de la commission de suivi de site, mais également des services du ministère de la Transition écologique.

Les résultats de ces tests de traçage seront soumis à l'analyse d'un comité d'experts indépendants en cours de constitution. En cas d'avis favorable du comité, la préfète pourra alors être amenée à autoriser une montée en puissance des tests d'injection.

Si tous les tests menés s'avèrent favorables et démontrent que les risques sont maîtrisés, une exploitation industrielle de la centrale géothermique pourrait être envisagée à la fin du premier semestre 2021.

Contact presse

Aurélie Contrecivile
Tél : 06 73 85 16 45
Mél : aurelie.contrecivile@bas-rhin.gouv.fr

Préfecture du Bas-Rhin
Tél : 03 88 21 67 68
www.bas-rhin.gouv.fr
5, place de la République – 67 073 Strasbourg Cedex
 @PrefetGrandEstBasRhin
 @Prefet67